RCS : GAP
Code greffe : 0501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GAP atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1959 B 00006
Numéro SIREN : 385 950 068
Nom ou dénomination : ENTREPRISE ALLAMANNO

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000771

ENTREPRISE ALLAMANNO

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 Euros
Siège social : L'ARGENTIERE-LA-BESSEE (05120) - ZA Les Sablonnières

385.950.068 RCS GAP

COMPTES AU 31 MARS 2021

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
La Présidente,
La SARL ALLAMANNO DEVELOPPEMENT
Représentée par Monsieur Régis ALLAMANNO



(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ENTREPRISE ALLAMANNO — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : ZA LES SABLONNIERES 05120 L ARGENTIERE LA BESSEE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 8 5 9 5 0 0 6 8 0 0 0 2 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/03/2021

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	78 997	AG 78 687	310
	Fonds commercial (1)	AH	43 077	AI	43 077
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	4 050	AK 1 328	2 721
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	64 400	AO	64 400
	Constructions	AP	1 308 911	AQ 872 928	435 983
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 428 556	AS 3 782 886	1 645 670
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 702 817	AU 1 925 368	777 448
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX	46 220	AY	46 220
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	30 145	CV 12 195	17 949
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	9 645	BE	9 645
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	36 030	BI	36 030
	TOTAL (II)	BJ	9 752 853	BK 6 673 395	3 079 457
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 381 448	BM 4 902	1 376 546
	En cours de production de biens	BN	111 572	BO	111 572
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	12 299 758	BY 555 843	11 743 915
	Autres créances (3)	BZ	1 102 661	CA	1 102 661
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	2 760 070	CG	2 760 070
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	282 549	CI	282 549
	TOTAL (III)	CJ	17 938 061	CK 560 745	17 377 316
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	27 690 915	1A 7 234 140	20 456 774

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** **DGFiP N° 2051 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ENTREPRISE ALLAMANNO — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000)	DA	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 597 312
	Report à nouveau	DH	60 319
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	91 071
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 848 703
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 463 820
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	841 963
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	43 613
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 285 500
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 952 341
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	990 858
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	29 973
	TOTAL (IV)	EC	16 608 071
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	20 456 774

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	13 481 088
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 389

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ENTREPRISE ALLAMANNO — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services *	FG	34 162 259	FH	FI	34 162 259
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	34 162 259	FK	FL	34 162 259
	Production stockée*				FM	(202 402)
	Production immobilisée*				FN	136 438
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	348 321
	Autres produits (1) (11)				FQ	148 006
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	34 592 622
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	9 281 378
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(115 342)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	19 073 308
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	229 573
	Salaires et traitements*				FY	3 006 323
	Charges sociales (10)				FZ	1 869 045
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*				GA	925 813
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	173 359
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	31 965
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	34 475 425
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	117 197
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH	124 593
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI	4 658
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	48 024
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	48 024
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(48 024)
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	189 108

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP **N° 2053 2021**

Désignation de l'entreprise SAS ENTREPRISE ALLAMANNO — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	9 270
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	9 270
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	107 307
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	107 307
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	(98 037)
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	
	Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	34 726 486
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	34 635 415
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	91 071

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	375 366
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	22 614
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	207 582
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6** ; obligatoires **A9** ; Dont cotisations facultatives Madelin **A7** ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités sur marchés	93 499	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	203	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 604	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 270

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Sociétés en participation :

Dans le cadre de la réalisation de certains chantiers, la société est amenée à intervenir dans le cadre de sociétés en particpation (SEP). Dans le cadre de la réglementation en vigueur, elle a retenu la méthode suivante : la comptabilité de chaque SEP est tenue de manière dissociée, que la SAS ENTREPRISE ALLAMANNO en soit gérante ou non. Le résultat de la SEP est ainsi déterminé par la reprise des charges et des produits des co-participants.

La société enregistre ses charges et ses produits dans les conditions habituelles, comme si elle traitait avec un tiers. Pour chaque exercice clos, sa quote part dans le résultat de la SEP est enregistrée dans les comptes 655/755 "opérations réalisées en comun".

Groupement momentanés d'entreprises :

La comptabilité de chaque groupement est tenue de manière dissociée, que la société en soit la gérante ou non. Cette dernière enregistre ses charges et ses produits dans les conditions habituelles, comme si elle traitait avec un tiers.

Consolidation :

La société fait partie du cadre de consoldiation de la SARL ALLAMANNO DEVELOPPEMENT.

Epidémie COVID-19 :

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement particulier.
La société ENTREPRISE ALLAMANNO, conformément à l'arrêté du 15 mars 2020, a arrêté temporairement son activité pendant la durée du confinement de la population prononcé à compter du 17 mars 2020.

La sortie du confinement de début mai 2020 a permis une reprise d'activité mais la poursuite de la crise sanitaire et de la pandémie ont conduit à une nouvelle promulgation de l'état d'urgence sanitaire à compter du 17 octobre 2020 et à un nouveau confinement. La société ENTREPRISE ALLAMANNO a maintenu son activité en tenant compte des contraintes sanitaires imposées par le gouvernement, pendant le deuxième confinement.

Cet épidémie n'a finalement pas eu d'impact défavorable sur le niveau d'activité de la société puisqu'elle enregistre une hausse significative de son chiffre d'affaires, comparativement à N-1. La société a supporté des coûts supplémentaires du fait de la covid-19, notamment pour la gestion de ses chantiers.

Afin de préserver sa trésorerie, elle a poursuivi le recours au chômage partiel pour son personnel et a reporté

Faits caractéristiques

ses échéances d'emprunts et certaines échéances de crédit bail et ses cotisations sociales. Elle a également souscrit plusieurs emprunts PGE.

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS ENTREPRISE ALLAMANNO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 20 456 774 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 91 071 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations : l'activité nécessite l'acquisition d'immobilisations en matériel d'exploitations importants, ainsi que des changements fréquents de ce matériel.
La cession d'immobilisations faisant partie de l'exploitation normale, et comme il est préconisé dans la réglementation comptable, la cession et la valeur nette comptable des actifs cédés sont traité en résultat d'exploitation.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Constructions :
  Immeubles et constructions : 20 à 33 ans
  Constructions mobiles : 5 ans
* Agencements des constructions : 10 à 25 ans
* Installations techniques : 3 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels :
  Matériel : 3 à 5 ans
  Gros matériel de chantier : 3 à 10 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 1 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de matières premières et marchandises sont évalués à leur prix d'achat.

Les stocks comprennent également des agrégats. Il sont évalués à leur coût de revient.
L'entreprise ne disposant pas d'une comptabilité analytique, la valorisation de l'inventaire physique est effectuée en pratiquant sur le prix de vente, un abattement de 40%.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur côut de production.

En-cours de production

Dans le cadre de son activité d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, la société ENTREPRISE ALLAMANNO conclut des contrats à long terme sur les marchés d'affaires qu'elle contracte. D'un point de vue comptable, ces contrats constituent des opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice. Elles sont évaluées selon la méthode à l'avancement ; le résultat est constaté au fur et à mesure de l'avancement des chantiers, à la clôture de chaque exercice. Ce dernier est basé sur les données issues de la comptabilité analytique et sur les hypothèses retenues par les chargés d'affaires et la direction générale quant à l'estimation du résultat attendu, révisé au jour de l'évaluation des en-cours. Les éventuelles pertes à terminaison sont prises en compte directement dans les en-cours de production, le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Règles et méthodes comptables

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	43 077			43 077
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	83 048			83 048
Immobilisations incorporelles	**126 125**			**126 125**
- Terrains	64 401			64 401
- Constructions sur sol propre	65 818			65 818
- Constructions sur sol d'autrui	832 330			832 330
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	320 546	90 218		410 763
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	5 001 045	764 971	337 459	5 428 556
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	2 235 641	119 436	23 207	2 331 869
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	354 863	16 085		370 949
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	105 000	46 221	105 000	46 221
Immobilisations corporelles	**8 979 644**	**1 036 930**	**465 666**	**9 550 907**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	30 145			30 145
- Autres titres immobilisés	9 646			9 646
- Prêts et autres immobilisations financières	40 517	1 268	5 755	36 030
Immobilisations financières	**80 308**	**1 268**	**5 755**	**75 821**
ACTIF IMMOBILISE	**9 186 076**	**1 038 198**	**471 422**	**9 752 853**

Immobilisations incorporelles

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leurs valeurs brutes constitutées par le côut d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/03/2021
Éléments achetés	43 077
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**43 077**

Immobilisations corporelles

Les immobilisations n'ont pas été décomposées par composant, dans la mesure où le remplacement des immobilisations intervient en une fois. Il en est de même des constructions, qui soit sont totalement amorties, soit correspondent à des hangars sans aucune installation en second oeuvre.

Immobilisations financières

La valeur d'inventaire des titres de participation à la clôture de chaque exercice est déterminée sur la base des capitaux propres de la société, au prorata de la quote-part détenue.
Une provision pour dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire des titres s'avère inférieure au montant de la participation comptabilisée au bilan.

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI BEAUREGARD 05120 ARGENTIERE-LA-BESSEE	1 501	38 083	100,00	12 037
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SOCIETE D'AMENAGEMENT DU ROUBION 05100 BRIANCON	30 490	27 350	30,00	-2 263

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1	1			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	9 147				
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La société ALLAMANNO détient en pleine proriété 1 part sur les 1501 de la SCI BEAUREGARD.
Elle détient depuis le 1er janvier 2016 l'usufruit de 100% des parts, pour une durée de 16 ans.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	79 231	785		80 016
Immobilisations incorporelles	**79 231**	**785**		**80 016**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	43 682	1 994		45 676
- Constructions sur sol d'autrui	537 515	24 331		561 846
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	253 667	11 739		265 406
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	3 502 447	604 489	324 050	3 782 886
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 424 635	241 752	23 207	1 643 179
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	241 466	40 724		282 190
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**6 003 411**	**925 029**	**347 257**	**6 581 183**
ACTIF IMMOBILISE	**6 082 642**	**925 814**	**347 257**	**6 661 200**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 13 721 000 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	36 030		36 030
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	12 299 759	12 299 759	
Autres	1 102 661	1 102 661	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	282 549	282 549	
Total	**13 721 000**	**13 684 969**	**36 030**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Eléments concernant les entreprises liées :

Créances clients et comptes rattachés : 508 295€
Autres créances : 280 708€
Total : 789 003€

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	700 259
RRR & AVOIRS A RECEVOIR	130 249
ORGAN. SOC. - PROD. A RECEVOIR	12 116
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	151 513
Total	**994 137**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	12 196			12 196
Stocks	4 902			4 902
Créances et Valeurs mobilières	478 222	173 360	95 739	555 843
Total	**495 320**	**173 360**	**95 739**	**572 941**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		173 360	95 739	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation stock magasin matières et fournitures	4 902
TOTAL	**4 902**

Les stocks donnent lieu, le cas échéant, à dépréciation par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,21 EURO décomposé en 4 536 titres d'une valeur nominale de 220,46 EURO.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	60 319
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**60 319**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	60 319
Total des affectations	**60 319**

L'assemblée générale d'approbation des comptes 2020 s'est réunie après le 31 mars 2021. Ainsi, faute d'affectation du résultat 2020 à la clôture de cet exercice, celui-ci a été enregistré en report à nouveau.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2021
Capital	1 000 000				1 000 000
Réserve légale	100 000				100 000
Réserves générales	2 597 313				2 597 313
Report à Nouveau		60 319	60 319		60 319
Résultat de l'exercice	60 319	-60 319	91 071	60 319	91 071
Total Capitaux Propres	**3 757 632**		**151 390**	**60 319**	**3 848 703**

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	45 000		45 000		
Total	**45 000**		**45 000**		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			45 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 16 564 458 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	6 389	6 389		
- à plus de 1 an à l'origine	4 457 431	1 374 062	3 015 706	67 663
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	960	960		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 285 501	7 285 501		
Dettes fiscales et sociales	2 952 341	2 952 341		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 831 861	1 831 861		
Produits constatés d'avance	29 974	29 974		
Total	**16 564 458**	**13 481 088**	**3 015 706**	**67 663**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 030 746			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	399 642			
(**) Dont envers les associés	841 003			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 443 EURO.

Eléments concernant les entreprises liées :

Emprunts et dettes financières diverses : 515 021€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 1 808 244€
Autres dettes : 116 884€
Total : 2 440 149€

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 069 390	1 645 816	1 645 816
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**1 069 390**	**1 645 816**	**1 645 816**

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	2 075 505
INTERETS COURUS A PAYER	6 389
C/C INTERETS COURUS	49 574
ORG SOCIAUX CHARGES A PAYER	4 577
ETAT CHARGES A PAYER	82 407
RRR & AVOIRS A ETABLIR	627 074
DIVERS - CHARGES A PAYER	223 909
Total	**3 069 435**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	230 764		
ETALEMENT 1ER LOYER MAJORE	51 786		
Total	**282 549**		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	29 974		
Total	**29 974**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	32 338 342		32 338 342
Etudes			
Prestations de services	1 823 880		1 823 880
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	38		38
TOTAL	**34 162 260**		**34 162 260**

TRAVAUX :
Dont chiffre d'affaires :
-Batiment : 17 645 100€
-Travaux pblic et génie civil : 14 693 243€

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 24 500 EURO
Honoraire des autres services : 0 EURO

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Remboursements sinistres et autres	95 773	
Refacturations diverses	34 736	
Remborsements liés au personnel (formations, indemnités journalières...)	77 074	
TOTAL	**207 583**	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 270	6 634
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	**9 270**	**6 634**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	107 307	1 960
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	**107 307**	**1 960**
Résultat exceptionnel	**-98 037**	**4 674**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	93 500	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	203	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 604	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 270
TOTAL	**107 307**	**9 270**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**91 071**
+ Impôts sur les bénéfices	
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	**91 071**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**91 071**

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	189 108		189 108
+ Résultat exceptionnel	-98 037		-98 037
- Participations des salariés			
Résultat comptable	**91 071**		**91 071**

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)
(**) Majoré du montant du CICE
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Y compris les Crédits d'impôts (néant cette année)

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 175 235 EURO. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	36 410
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**36 410**
C. Déficits reportables	**624 854**
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**175 235**
Base = (A - B - C - D) Impôt valorisé au taux de 26,5 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2008, la société SAS ENTREPRISE ALLAMANNO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL ALLAMANNO DEVELOPPEMENT.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Les principes retenus sont ceux de neutralité : chaque société doit constater, dans ses comptes, une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés, analogue à celui qu'elle aurait constaté si elle n'était pas intégré.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 100 personnes.

	Personnel
Cadres	16
Agents de maîtrise et techniciens	21
Employés	4
Ouvriers	59
Total	**100**

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	933 455
Engagements de crédit-bail immobilier	
CREANCES DAILLY CEDEES EN COURS AU 31/03/2021 : NEANT	
Autres engagements donnés	
Total	**933 455**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en EURO
Plafonds des découverts autorisés	
Caution marché public retenue - CIC	*353 234*
Garantie 1ère demande marché public avance et garantie - CIC	*522 636*
Caution marché privé retenue de garantie travaux - CIC	*1 594 447*
Contregarantie sur engagement par signature - CIC	*505 986*
Retenue de garantie marché Adef - BPDA	*55 535*
Dispense retenue de garantie - BPDA	*205 174*
Caution bancaire SNCF/OTV (retenue de garantie marché privé) - CRCA	*146 110*
Caution marché privé, garantie de paiement - CIC	*376 647*
Cautions de retenue de garantie - BTP banque	*1 516 183*
Cautions à 1ère demande en substitution de retenue de garantie -BTP banque	*513 661*
Autres cautions - BTP Banque	*325 450*
Garantie par un tiers: QBE Insurance Europe limited	*19 980*
Caution marché privé garantie exécution et restitution	*73 868*
Caution marché public remboursée	*13 354*
Garantie à objet spécial : Etat pour le covid avec comme garant BPI ; garantie Covid19. -LCL	*630 000*
Garantie par un tiers - Etat Covid - CIC	*630 000*
Avals et cautions	7 482 265
Autres engagements reçus	
Total	**7 482 265**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				2 547 328	2 547 328
Cumul exercices antérieurs				1 279 256	1 279 256
Dotations de l'exercice				472 501	472 501
Amortissements				1 751 757	1 751 757
Cumul exercices antérieurs				1 422 970	1 422 970
Exercice				324 145	324 145
Redevances payées				1 747 115	1 747 115
A un an au plus				426 769	426 769
A plus d'un an et cinq ans au plus				424 607	424 607
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				851 376	851 376
A un an au plus				4 000	4 000
A plus d'un an et cinq ans au plus				87 245	87 245
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				91 245	91 245
Montant pris en charge dans l'exercice				375 366	375 366

Pour faire face aux difficultés liées à l'épidémie covid-19, certaines sociétés de crédit-bail ont annulé les loyers de l'exercice et ont établi de nouveaux contrats ou avenants. Neuf contrats sont concernés au total. L'entreprise, considérant qu'elle n'a pas opté pour la linéarisation des redevances de crédit-bail, a comptabilisé ces loyers selon les nouveaux échéanciers, tenant donc compte de l'absence de loyers sur 6 mois de l'exercice. Le total des charges de loyers reportées, soit à la fin du contrat après prolongation, soit par augmentation des prochaines échéances, s'élève à 140 K€. Ainsi la charge de loyers de l'exercice ressort à 375 K€.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Indemnités de fin de carrière :

L'engagement de départ en retraite concernant les ouvriers est couvert par les cotisaions obligatoires versées à PRO-BTP.

L'engagement de départ en retraite concernant les ETAM es couvert par un contrat d'assurance souscrit auprès de la SMA VIE BTP.

Autres informations

L'engagement de départ en retraite concernant les cadres est déterminé de la manière suivante :
La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). cette méthode consiste à :
-Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution de srémuénrations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
-Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP) ;
-Proratiser la valeur actuelle globale des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (valeur actualisée de l'obligation).
Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.
Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, le total de l'engement au titre des indemnités de fin de carrière des cadres et évalué au 31 mars 2021 pour un départ à l'âge de 62 ans, est couvert par un contrat souscrit auprès de la SMA VIE BTP. Le montant des fonds au 1er janvier 2021 s'élève à : 24 273€.

ENTREPRISE ALLAMANNO

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 Euros
Siège social : L'ARGENTIERE-LA-BESSEE (05120) - ZA Les Sablonnières

385.950.068 RCS GAP

REUNION DES ACTIONNAIRES DU 30 NOVEMBRE 2021
RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de QUATRE VINGT ONZE MILLE SOIXANTE ET ONZE EUROS ET QUATRE CENTIMES (91 071, 04 €), décide de l'affecter en totalité au compte « Autres Réserves ».

Conformément à la Loi, les actionnaires reconnaissent qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Ils approuvent également le montant global des amortissements excédentaires visés par l'article 39-4 du C.G.I. et autres amortissements non déductibles, s'élevant à la somme de 14 246 euros, et ayant donné lieu à un impôt de 3 989 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
La Présidente,
SARL ALLAMANNO DEVELOPPEMENT,
Représentée par Monsieur Régis ALLAMANNO



ENTREPRISE ALLAMANNO

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 €

Siège social :
ZA Les Sablonnières
05120 L'ARGENTIERE-LA-BESSEE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2021

1 ter, rue Carnot
05000 GAP

Société de Commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix-Bastia

ENTREPRISE ALLAMANNO

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 €

Siège social :
ZA Les Sablonnières
05120 L'ARGENTIERE-LA-BESSEE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

A l'Assemblée Générale de la société ENTREPRISE ALLAMANNO,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENTREPRISE ALLAMANNO relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples

conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet

de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix-en-Provence, le 29 novembre 2021

ACN AUDIT,
Alain CERAULO
Commissaire aux Comptes associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2021	Net 31/03/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	78 998	78 687	311	842
Fonds commercial (1)	43 077		43 077	43 077
Autres immobilisations incorporelles	4 050	1 329	2 721	2 974
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	64 401		64 401	64 401
Constructions	1 308 912	872 928	435 983	383 830
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 428 556	3 782 886	1 645 670	1 498 599
Autres immobilisations corporelles	2 702 818	1 925 369	777 449	924 403
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	46 221		46 221	105 000
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	30 145	12 196	17 949	17 949
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	9 646		9 646	9 646
Prêts				
Autres immobilisations financières	36 030		36 030	40 517
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 752 853	6 673 395	3 079 458	3 091 238
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 381 449	4 902	1 376 546	1 193 614
En-cours de production (biens et services)	111 573		111 573	313 976
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	12 299 759	555 843	11 743 916	8 597 026
Autres créances	1 102 661		1 102 661	946 275
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 760 071		2 760 071	313 958
Charges constatées d'avance (3)	282 549		282 549	332 365
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 938 062	560 745	17 377 317	11 697 213
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**27 690 915**	**7 234 141**	**20 456 774**	**14 788 452**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2021	31/03/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 597 313	2 597 313
Report à nouveau	60 319	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**91 071**	**60 319**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 848 703	3 757 632
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		45 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		45 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 463 821	2 192 996
Emprunts et dettes financières diverses (3)	841 963	628 713
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	43 614	120 480
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 285 501	5 312 288
Dettes fiscales et sociales	2 952 341	2 150 289
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	990 858	366 053
Produits constatés d'avance	29 974	215 000
TOTAL DETTES	16 608 071	10 985 820
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**20 456 774**	**14 788 452**
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 083 369	1 326 966
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 481 088	9 538 374
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	6 389	366 668
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

acnaudit commissaires aux comptes

Compte de résultat

	31/03/2021	31/03/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	34 162 260	26 182 016	7 980 243	30,48
Chiffre d'affaires net	**34 162 260**	**26 182 016**	**7 980 243**	**30,48**
Dont à l'exportation et livraisons intracomm.		*3 400*	*-3 400*	*-100,00*
Production stockée	-202 403	-3 936	-198 467	NS
Production immobilisée	136 438		136 438	
Subventions d'exploitation		2 988	-2 988	-100,00
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	348 321	248 981	99 340	39,90
Autres produits	148 007	138 018	9 988	7,24
Total produits d'exploitation (I)	34 592 623	26 568 068	8 024 555	30,20
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts	9 281 378	5 758 308	3 523 071	61,18
Variations de stock	-115 343	-81 135	-34 208	42,16
Autres achats et charges externes (a)	19 073 309	14 708 118	4 365 190	29,68
Impôts, taxes et versements assimilés	229 574	303 679	-74 105	-24,40
Salaires et traitements	3 006 324	3 099 958	-93 634	-3,02
Charges sociales	1 869 046	1 825 191	43 855	2,40
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	925 814	713 306	212 508	29,79
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	173 360	33 892	139 467	411,50
- Pour risques et charges : dotations aux provis.		45 000	-45 000	-100,00
Autres charges	31 965	82 540	-50 575	-61,27
Total charges d'exploitation (II)	34 475 426	26 488 858	7 986 568	30,15
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**117 197**	**79 211**	**37 986**	**47,96**
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	124 593		124 593	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	4 658		4 658	
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im		436	-436	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)		436	-436	-100,00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	48 024	24 001	24 023	100,09
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	48 024	24 001	24 023	100,09
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-48 024**	**-23 565**	**-24 459**	**103,79**
RESULTAT COURANT avant impôt	**189 108**	**55 645**	**133 463**	**239,85**

Compte de résultat (suite)

	31/03/2021	31/03/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	9 270	6 634	2 636	39,73
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	9 270	6 634	2 636	39,73
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	107 307	1 960	105 347	NS
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	107 307	1 960	105 347	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-98 037**	**4 674**	**-102 711**	**NS**
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	34 726 486	26 575 138	8 151 348	30,67
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	34 635 415	26 514 819	8 120 596	30,63
BENEFICE OU PERTE	**91 071**	**60 319**	**30 752**	**50,98**
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	*375 366*	*651 825*	*-276 459*	*-42,41*
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	*22 614*	*658*	*21 956*	*NS*

acnaudit commissaires aux comptes

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Sociétés en participation :

Dans le cadre de la réalisation de certains chantiers, la société est amenée à intervenir dans le cadre de sociétés en particpation (SEP). Dans le cadre de la réglementation en vigueur, elle a retenu la méthode suivante : la comptabilité de chaque SEP est tenue de manière dissociée, que la SAS ENTREPRISE ALLAMANNO en soit gérante ou non. Le résultat de la SEP est ainsi déterminé par la reprise des charges et des produits des co-participants.

La société enregistre ses charges et ses produits dans les conditions habituelles, comme si elle traitait avec un tiers. Pour chaque exercice clos, sa quote part dans le résultat de la SEP est enregistrée dans les comptes 655/755 "opérations réalisées en comun".

Groupement momentanés d'entreprises :

La comptabilité de chaque groupement est tenue de manière dissociée, que la société en soit la gérante ou non. Cette dernière enregistre ses charges et ses produits dans les conditions habituelles, comme si elle traitait avec un tiers.

Consolidation :

La société fait partie du cadre de consoldiation de la SARL ALLAMANNO DEVELOPPEMENT.

Epidémie COVID-19 :

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement particulier.
La société ENTREPRISE ALLAMANNO, conformément à l'arrêté du 15 mars 2020, a arrêté temporairement son activité pendant la durée du confinement de la population prononcé à compter du 17 mars 2020.

La sortie du confinement de début mai 2020 a permis une reprise d'activité mais la poursuite de la crise sanitaire et de la pandémie ont conduit à une nouvelle promulgation de l'état d'urgence sanitaire à compter du 17 octobre 2020 et à un nouveau confinement. La société ENTREPRISE ALLAMANNO a maintenu son activité en tenant compte des contraintes sanitaires imposées par le gouvernement, pendant le deuxième confinement.

Cet épidémie n'a finalement pas eu d'impact défavorable sur le niveau d'activité de la société puisqu'elle enregistre une hausse significative de son chiffre d'affaires, comparativement à N-1. La société a supporté des coûts supplémentaires du fait de la covid-19, notamment pour la gestion de ses chantiers.

Afin de préserver sa trésorerie, elle a poursuivi le recours au chômage partiel pour son personnel et a reporté

Faits caractéristiques

ses échéances d'emprunts et certaines échéances de crédit bail et ses cotisations sociales. Elle a également souscrit plusieurs emprunts PGE.

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS ENTREPRISE ALLAMANNO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 20 456 774 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 91 071 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations : l'activité nécessite l'acquisition d'immobilisations en matériel d'exploitations importants, ainsi que des changements fréquents de ce matériel.
La cession d'immobilisations faisant partie de l'exploitation normale, et comme il est préconisé dans la réglementation comptable, la cession et la valeur nette comptable des actifs cédés sont traité en résultat d'exploitation.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

acnaudit commissaires aux comptes

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Constructions :
  Immeubles et constructions : 20 à 33 ans
  Constructions mobiles : 5 ans
* Agencements des constructions : 10 à 25 ans
* Installations techniques : 3 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels :
  Matériel : 3 à 5 ans
  Gros matériel de chantier : 3 à 10 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 1 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de matières premières et marchandises sont évalués à leur prix d'achat.

Les stocks comprennent également des agrégats. Il sont évalués à leur coût de revient.
L'entreprise ne disposant pas d'une comptabilité analytique, la valorisation de l'inventaire physique est effectuée en pratiquant sur le prix de vente, un abattement de 40%.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur côut de production.

En-cours de production

Dans le cadre de son activité d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, la société ENTREPRISE ALLAMANNO conclut des contrats à long terme sur les marchés d'affaires qu'elle contracte. D'un point de vue comptable, ces contrats constituent des opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice. Elles sont évaluées selon la méthode à l'avancement ; le résultat est constaté au fur et à mesure de l'avancement des chantiers, à la clôture de chaque exercice. Ce dernier est basé sur les données issues de la comptabilité analytique et sur les hypothèses retenues par les chargés d'affaires et la direction générale quant à l'estimation du résultat attendu, révisé au jour de l'évaluation des en-cours. Les éventuelles pertes à terminaison sont prises en compte directement dans les en-cours de production, le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

acnaudit
commissaires aux comptes

Règles et méthodes comptables

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	43 077			43 077
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	83 048			83 048
Immobilisations incorporelles	**126 125**			**126 125**
- Terrains	64 401			64 401
- Constructions sur sol propre	65 818			65 818
- Constructions sur sol d'autrui	832 330			832 330
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	320 546	90 218		410 763
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	5 001 045	764 971	337 459	5 428 556
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	2 235 641	119 436	23 207	2 331 869
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	354 863	16 085		370 949
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	105 000	46 221	105 000	46 221
Immobilisations corporelles	**8 979 644**	**1 036 930**	**465 666**	**9 550 907**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	30 145			30 145
- Autres titres immobilisés	9 646			9 646
- Prêts et autres immobilisations financières	40 517	1 268	5 755	36 030
Immobilisations financières	**80 308**	**1 268**	**5 755**	**75 821**
ACTIF IMMOBILISE	**9 186 076**	**1 038 198**	**471 422**	**9 752 853**

Immobilisations incorporelles

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leurs valeurs brutes constitutées par le côut d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/03/2021
Éléments achetés	43 077
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**43 077**

Immobilisations corporelles

Les immobilisations n'ont pas été décomposées par composant, dans la mesure où le remplacement des immobilisations intervient en une fois. Il en est de même des constructions, qui soit sont totalement amorties, soit correspondent à des hangars sans aucune installation en second oeuvre.

Immobilisations financières

La valeur d'inventaire des titres de participation à la clôture de chaque exercice est déterminée sur la base des capitaux propres de la société, au prorata de la quote-part détenue.
Une provision pour dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire des titres s'avère inférieure au montant de la participation comptabilisée au bilan.

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI BEAUREGARD 05120 ARGENTIERE-LA-BESSEE	1 501	38 083	100,00	12 037
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SOCIETE D'AMENAGEMENT DU ROUBION 05100 BRIANCON	30 490	27 350	30,00	-2 263

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1	1			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	9 147				
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La société ALLAMANNO détient en pleine proriété 1 part sur les 1501 de la SCI BEAUREGARD.
Elle détient depuis le 1er janvier 2016 l'usufruit de 100% des parts, pour une durée de 16 ans.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	79 231	785		80 016
Immobilisations incorporelles	**79 231**	**785**		**80 016**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	43 682	1 994		45 676
- Constructions sur sol d'autrui	537 515	24 331		561 846
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	253 667	11 739		265 406
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	3 502 447	604 489	324 050	3 782 886
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 424 635	241 752	23 207	1 643 179
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	241 466	40 724		282 190
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**6 003 411**	**925 029**	**347 257**	**6 581 183**
ACTIF IMMOBILISE	**6 082 642**	**925 814**	**347 257**	**6 661 200**

acnaudit
commissaires aux comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 13 721 000 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	36 030		36 030
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	12 299 759	12 299 759	
Autres	1 102 661	1 102 661	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	282 549	282 549	
Total	**13 721 000**	**13 684 969**	**36 030**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Eléments concernant les entreprises liées :

Créances clients et comptes rattachés : 508 295
Autres créances : 280 708
Total : 789 003

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	700 259
RRR & AVOIRS A RECEVOIR	130 249
ORGAN. SOC. - PROD. A RECEVOIR	12 116
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	151 513
Total	**994 137**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	12 196			12 196
Stocks	4 902			4 902
Créances et Valeurs mobilières	478 222	173 360	95 739	555 843
Total	**495 320**	**173 360**	**95 739**	**572 941**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		173 360	95 739	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation stock magasin matières et fournitures	4 902
TOTAL	**4 902**

Les stocks donnent lieu, le cas échéant, à dépréciation par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture.

acnaudit commissaires aux comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,21 EURO décomposé en 4 536 titres d'une valeur nominale de 220,46 EURO.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	60 319
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**60 319**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	60 319
Total des affectations	**60 319**

L'assemblée générale d'approbation des comptes 2020 s'est réunie après le 31 mars 2021. Ainsi, faute d'affectation du résultat 2020 à la clôture de cet exercice, celui-ci a été enregistré en report à nouveau.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2021
Capital	1 000 000				1 000 000
Réserve légale	100 000				100 000
Réserves générales	2 597 313				2 597 313
Report à Nouveau		60 319	60 319		60 319
Résultat de l'exercice	60 319	-60 319	91 071	60 319	91 071
Total Capitaux Propres	**3 757 632**		**151 390**	**60 319**	**3 848 703**

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	45 000		45 000		
Total	**45 000**		**45 000**		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			45 000		
Financières					
Exceptionnelles					

acnaudit commissaires aux comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 16 564 458 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	6 389	6 389		
- à plus de 1 an à l'origine	4 457 431	1 374 062	3 015 706	67 663
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	960	960		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 285 501	7 285 501		
Dettes fiscales et sociales	2 952 341	2 952 341		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 831 861	1 831 861		
Produits constatés d'avance	29 974	29 974		
Total	**16 564 458**	**13 481 088**	**3 015 706**	**67 663**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 030 746			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	399 642			
(**) Dont envers les associés	841 003			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 443 EURO.

Eléments concernant les entreprises liées :

Emprunts et dettes financières diverses : 515 021
Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 1 808 244
Autres dettes : 116 884
Total : 2 440 149

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 069 390	1 645 816	1 645 816
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**1 069 390**	**1 645 816**	**1 645 816**

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	2 075 505
INTERETS COURUS A PAYER	6 389
C/C INTERETS COURUS	49 574
ORG SOCIAUX CHARGES A PAYER	4 577
ETAT CHARGES A PAYER	82 407
RRR & AVOIRS A ETABLIR	627 074
DIVERS - CHARGES A PAYER	223 909
Total	**3 069 435**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	230 764		
ETALEMENT 1ER LOYER MAJORE	51 786		
Total	**282 549**		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	29 974		
Total	**29 974**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	32 338 342		32 338 342
Etudes			
Prestations de services	1 823 880		1 823 880
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	38		38
TOTAL	**34 162 260**		**34 162 260**

TRAVAUX :
Dont chiffre d'affaires :
-Batiment : 17 645 100
-Travaux pblic et génie civil : 14 693 243

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 24 500 EURO
Honoraire des autres services : 0 EURO

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Remboursements sinistres et autres	95 773	
Refacturations diverses	34 736	
Remborsements liés au personnel (formations, indemnités journalières...)	77 074	
TOTAL	**207 583**	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 270	6 634
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	**9 270**	**6 634**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	107 307	1 960
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	**107 307**	**1 960**
Résultat exceptionnel	**-98 037**	**4 674**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	93 500	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	203	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 604	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 270
TOTAL	**107 307**	**9 270**

Résultat et impôts sur les bénéfices

acnaudit commissaires aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**91 071**
+ Impôts sur les bénéfices	
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	**91 071**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**91 071**

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	189 108		189 108
+ Résultat exceptionnel	-98 037		-98 037
- Participations des salariés			
Résultat comptable	**91 071**		**91 071**
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Y compris les Crédits d'impôts (néant cette année)

acnaudit commissaires aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 175 235 EURO. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	36 410
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**36 410**
C. Déficits reportables	**624 854**
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**175 235**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 26,5 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2008, la société SAS ENTREPRISE ALLAMANNO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL ALLAMANNO DEVELOPPEMENT.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Les principes retenus sont ceux de neutralité : chaque société doit constater, dans ses comptes, une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés, analogue à celui qu'elle aurait constaté si elle n'était pas intégré.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 100 personnes.

	Personnel
Cadres	16
Agents de maîtrise et techniciens	21
Employés	4
Ouvriers	59
Total	**100**

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	933 455
Engagements de crédit-bail immobilier	
CREANCES DAILLY CEDEES EN COURS AU 31/03/2021 : NEANT	
Autres engagements donnés	
Total	**933 455**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en EURO
Plafonds des découverts autorisés	
Caution marché public retenue - CIC	*353 234*
Garantie 1ère demande marché public avance et garantie - CIC	*522 636*
Caution marché privé retenue de garantie travaux - CIC	*1 594 447*
Contregarantie sur engagement par signature - CIC	*505 986*
Retenue de garantie marché Adef - BPDA	*55 535*
Dispense retenue de garantie - BPDA	*205 174*
Caution bancaire SNCF/OTV (retenue de garantie marché privé) - CRCA	*146 110*
Caution marché privé, garantie de paiement - CIC	*376 647*
Cautions de retenue de garantie - BTP banque	*1 516 183*
Cautions à 1ère demande en substitution de retenue de garantie -BTP banque	*513 661*
Autres cautions - BTP Banque	*325 450*
Garantie par un tiers: QBE Insurance Europe limited	*19 980*
Caution marché privé garantie exécution et restitution	*73 868*
Caution marché public remboursée	*13 354*
Garantie à objet spécial : Etat pour le covid avec comme garant BPI ; garantie Covid19. -LCL	*630 000*
Garantie par un tiers - Etat Covid - CIC	*630 000*
Avals et cautions	7 482 265
Autres engagements reçus	
Total	**7 482 265**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				2 547 328	2 547 328
Cumul exercices antérieurs				1 279 256	1 279 256
Dotations de l'exercice				472 501	472 501
Amortissements				1 751 757	1 751 757
Cumul exercices antérieurs				1 422 970	1 422 970
Exercice				324 145	324 145
Redevances payées				1 747 115	1 747 115
A un an au plus				426 769	426 769
A plus d'un an et cinq ans au plus				424 607	424 607
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				851 376	851 376
A un an au plus				4 000	4 000
A plus d'un an et cinq ans au plus				87 245	87 245
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				91 245	91 245
Montant pris en charge dans l'exercice				375 366	375 366

Pour faire face aux difficultés liées à l'épidémie covid-19, certaines sociétés de crédit-bail ont annulé les loyers de l'exercice et ont établi de nouveaux contrats ou avenants. Neuf contrats sont concernés au total. L'entreprise, considérant qu'elle n'a pas opté pour la linéarisation des redevances de crédit-bail, a comptabilisé ces loyers selon les nouveaux échéanciers, tenant donc compte de l'absence de loyers sur 6 mois de l'exercice. Le total des charges de loyers reportées, soit à la fin du contrat après prolongation, soit par augmentation des prochaines échéances, s'élève à 140 K . Ainsi la charge de loyers de l'exercice ressort à 375 K .

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Indemnités de fin de carrière :

L'engagement de départ en retraite concernant les ouvriers est couvert par les cotisaions obligatoires versées à PRO-BTP.

L'engagement de départ en retraite concernant les ETAM es couvert par un contrat d'assurance souscrit auprès de la SMA VIE BTP.

Autres informations

L'engagement de départ en retraite concernant les cadres est déterminé de la manière suivante :
La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). cette méthode consiste à :
-Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution de srémuénrations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
-Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP) ;
-Proratiser la valeur actuelle globale des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (valeur actualisée de l'obligation).
Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.
Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, le total de l'engement au titre des indemnités de fin de carrière des cadres et évalué au 31 mars 2021 pour un départ à l'âge de 62 ans, est couvert par un contrat souscrit auprès de la SMA VIE BTP. Le montant des fonds au 1er janvier 2021 s'élève à : 24 273 .

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	1 049 506	
- Réduction des fonds propres		
Autofinancement disponible	1 049 506	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé	19 165	
Apports en fonds propres, en comptes courants et versements par les associés	274 820	
Nouveaux emprunts	3 031 706	
Subventions d'investissement		
Total des ressources	4 375 197	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		
Remboursement de comptes courants et versements aux associés		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		933 198
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts		399 642
Total des emplois		1 332 840
Variation du fonds de roulement net global	**3 042 357**	

	31/03/2021	31/03/2020	Besoins	Dégagements
Variation des actifs				
Stocks et en-cours	1 493 022	1 512 492		19 470
Avances et acomptes versés sur commandes				
Comptes clients, comptes rattachés	12 299 759	9 075 248	3 224 511	
Autres créances	964 140	722 610	241 530	
Comptes de régularisation	282 549	332 365		49 815
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes	43 614	120 480	76 867	
Fournisseurs, comptes rattachés	7 285 501	5 312 288		1 973 213
Dettes fiscales et sociales	2 952 341	2 150 289		802 052
Autres dettes	1 046 821	393 012		653 809
Comptes de Régularisation	29 974	215 000	185 026	
Besoins de l'exercice en fonds de roulemen			**229 575**	
Variation de la trésorerie active	2 760 071	313 958	2 446 113	
Variations de la trésorerie passive		366 668	366 668	
Variation nette de trésorerie			**2 812 781**	
Variation du fonds de roulement net global			**3 042 357**	

acnaudit commissaires aux comptes